

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB2012/07

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 17

(Dont pouvoirs : 3)

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

L'an deux mille douze, le premier février, à 18h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 25/01/2012

M. Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Françoise BUSQUET ; Béatrice FABRITIUS ; Pascale MELIN ; *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Philippe ETIENNE ; Olivier GODART ; Jean-Pierre GUERIN ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gildas THIEBAULT.

Représentés : Mme Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme Béatrice FABRITIUS ; Mme Nathalie CAMBIER-JONVAL donne pouvoir de vote à Mme Françoise BUSQUET ; M. Gérard SOUDANT donne pouvoir de vote à M. Jacques BOUILLON.

OBJET : SAISON TOURISTIQUE DU PAD / HORAIRES D'OUVERTURE DU SITE

« Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article 3.8 Développement, gestion et animation d'actions et d'équipements, d'activités touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Tourisme et Communication le 30 janvier 2012 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté,

- **APPROUVE** les horaires du Parc Argonne Découverte tel que présentés ci-après :

Week end des 25/26 février, 03/04 mars et 10/11 mars	Ouverture de 10h-18h et accueil des groupes en semaine sur réservation
du 1er avril au 30 juin	Ouverture tous les jours de 10h-18h
du 1er juillet au 3 sept	Ouverture tous les jours de 10h-19h
Du 4 septembre au 26 octobre	Ouverture les week end de 10h-18h
du 27 octobre au 7 novembre	Ouverture tous les jours de 10h-18h

- **AUTORISE** la fermeture des caisses une heure avant la fermeture du site.

Pour extrait certifié conforme, le 2 février 2012

Le Président,
Francis SIGNORET

